

Répertoire (NR)

Indicateurs et sous-zones

Le Répertoire ne possède pas d'indicateurs ni de codes de sous-zones; les éléments de données sont définis en fonction de leur position.

Positions de caractère

- 00-02 Étiquette
- 03-06 Longueur de la zone
- 07-11 Position de caractère de départ

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA POSITION DE CARACTÈRE

Le Répertoire renferme une série d'entrées de longueur fixe, soit une entrée pour chaque élément de contrôle ou de donnée de longueur variable dans une notice. Chaque entrée au Répertoire comprend douze positions de caractère et se subdivise en trois parties : l'étiquette de zone, la longueur de zone et la position du premier caractère. Situé à la position 24, le Répertoire est placé immédiatement après le Guide au début de la notice. Les parties suivantes du Répertoire, soit la longueur de zone et la position du premier caractère, sont définies par le Guide/20-23 (Clef d'enregistrement des entrées) et comprennent respectivement quatre et cinq caractères. Comme l'étiquette de zone contient toujours trois caractères, la clef d'enregistrement des entrées ne précise pas la longueur de la partie de l'étiquette du Répertoire.

Le document *Spécifications MARC 21 pour la structure de notices, les jeux de caractères et le média d'échange* comprend de l'information plus détaillée sur la structure des entrées au Répertoire.

DESCRIPTION D'UNE ENTRÉE AU RÉPERTOIRE

■ POSITIONS DE CARACTÈRE

00-02 - Étiquette

La partie de l'étiquette de chaque entrée au Répertoire renferme trois caractères numériques ou alphabétiques ASCII (des majuscules ou des minuscules, mais non les deux) qui identifient une zone associée de longueur variable.

03-06 - Longueur de la zone

La partie de la longueur de zone de chaque entrée du Répertoire contient quatre caractères numériques ASCII qui précisent la longueur de la zone de longueur variable à laquelle l'entrée correspond. La longueur de zone comprend les indicateurs, les codes de sous-zones, les données et le terminateur associés à la zone. Si le nombre d'une longueur de zone comprend moins de quatre chiffres, il sera justifié à droite, et les positions inutilisées contiendront des zéros.

Répertoire

07-11 - Position de caractère de départ

La position de caractère de départ de chaque entrée du Répertoire contient cinq caractères numériques ASCII qui précisent la position du premier caractère de la zone de longueur variable à laquelle l'entrée correspond par rapport à l'adresse de base des données (Guide/12-16) de la notice. Si le nombre de la position du premier caractère comprend moins de cinq chiffres, il sera justifié à droite, et les positions inutilisées contiendront des zéros.

■ EXEMPLE

	<u>Étiquette</u>	<u>Longueur de la zone</u>	<u>Position de départ</u>
Entrée 1	001	0013	00000
Entrée 2	003	0005	00013
Entrée 3	005	0016	00018
Entrée 4	008	0041	00034
Entrée 5	100	0040	00075

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Le système produit chaque entrée au Répertoire.